

## DU - CEIPI

# Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "marques, dessins et modèles" - cycle long

### Présentation

Le CEIPI propose plusieurs diplômes universitaires (D.U.) en propriété intellectuelle délivrés par l'Université de Strasbourg :

- Diplôme d'études internationales de la propriété Intellectuelle avec deux parcours: "**Brevets d'invention**" et "**Marques, Dessins et modèles**" qui peuvent être suivis :
  - *en cycle long* (destiné à des étudiants ayant achevé des études scientifiques ou d'ingénieur ainsi qu'à des juristes) ou
  - *en cycle accéléré* (formation hybride et en alternance pour des personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle).
- **D.U. Patent Litigation in Europe (European Patent Litigation Certificate)** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Intellectual property and business administration** (formation à distance ; en anglais)

### Objectifs

La protection efficace et la valorisation des marques, indications géographiques et l'aspect esthétique des créations industrielle en France, en Europe et dans le monde implique la formation de spécialistes de haut niveau qui doivent disposer d'une compétence juridique avant de vouloir se spécialiser en droit des marques et des dessins et modèles.

Depuis sa création le CEIPI a pour mission de former les scientifiques et ingénieurs à la préparation des examens professionnels requis pour devenir mandataires français et européens auprès des offices (INPI office Français et OEB office Européen). Le programme de formation est élaboré dans la perspective de la meilleure préparation à ces métiers.

Les compétences visées par l'obtention du diplôme sont les suivantes :

- Appliquer le Droit de la propriété intellectuelle.
- Appréhender la notion de dessin et modèle, ainsi que les enjeux économiques des dessins et modèles.
- Maîtriser les règles applicables à la défense des droits sur les dessins et modèles par l'action en contrefaçon ou par l'action en concurrence déloyale.
- Appliquer les règles de fond et de forme nécessaires à l'acquisition des droits sur un signe distinctif (indications géographiques, marques).
- Assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts et des transactions effectuées par les entreprises non seulement en France, mais aussi dans le monde.
- Négocier et rédiger des contrats relatifs aux droits de propriété intellectuelle en tenant compte des enjeux économiques liés aux créations esthétiques et aux signes distinctifs.
- Apporter les compétences théoriques et pratiques pour la maîtrise des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession de conseil en propriété industrielle spécialité « marques, dessins et modèles ».
- Évaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises.

### Métiers visés

La propriété intellectuelle offre des carrières multiples dans le secteur privé ou public.

#### ♦ Le secteur privé :

Les services de propriété intellectuelle : Le plus souvent, ce sont les grandes entreprises qui disposent de services de propriété intellectuelle intégrés. Les ingénieurs et juristes qui y travaillent ont pour mission d'assurer la protection des marques, brevets, dessins et modèles de l'entreprise. Ils participent aux négociations avec les partenaires de l'entreprise, et combattent la contrefaçon.

Les carrières de conseil en propriété industrielle : Ces conseils indépendants sont

Composante	• <a href="#">Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)</a>
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +5
Durée	1 an
Volume global d'heures	245
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale) • FC (Formation continue)
Taux de réussite	82,4% en 2021-2022
Lieu	CEIPI - Bâtiment Le Cardo - 7 rue de l'Écarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	• Campus Santé - Hôpital Civil
Secteurs d'activité	• <a href="#">Activités juridiques</a> • <a href="#">Conseil de gestion</a>
Code ROME	• <a href="#">Juriste</a> • <a href="#">Consultant / Consultante en organisation et management</a> • <a href="#">Clerc de notaire</a>
Stage	Non
Alternance	Non

### Droits de scolarité

#### Droits de scolarité 2026-2027

##### En formation continue (droits universitaires inclus) :

- 2 300 € pour le module " Marques, Dessins et Modèles " uniquement
- 4 150 € pour les modules "Marques, Dessins et Modèles" + "Brevets d'invention"

Cette formation est éligible au financement CPF

##### En formation initiale :

- 1 850 € pour le module " Marques, Dessins et Modèles " uniquement
- 3 600 € pour les modules "Marques, Dessins et Modèles" + "Brevets d'invention"

NB : En plus des droits d'inscription ci-dessus, chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement s'acquitter :

- de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

organisés en profession libérale. Cette profession offre ses services aux inventeurs et entreprises qui innovent en les assistant dans tous les domaines de la propriété intellectuelle. Les principaux clients des conseils sont les PME. Les grandes entreprises utilisent aussi leurs services à titre complémentaire. C'est une profession réglementée, il est notamment nécessaire de passer un examen de qualification français ou européen.

#### • Le secteur public :

L'octroi de droits de propriété industrielle nécessite l'intervention de la puissance publique. Les organisations internationales participent à l'harmonisation du droit, ainsi qu'à la création de véritables instruments internationaux et communautaires. Pour ces raisons, le secteur public offre de multiples débouchés aux spécialistes de propriété industrielle. À titre d'exemple on peut citer :

- En France

- Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)

- À l'étranger

- Office Européen des Brevets (OEB)
- Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)
- Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## Les + de la formation

- Le cycle long est ouvert à des candidats qui n'ont pas ou peu d'expérience professionnelle en droit des marques, dessins et modèles. Ce cycle de formation débute à la mi-février pour se terminer à la fin juin.

- Des cours optionnels hors maquette venant compléter la formation sont proposés tout au long du semestre. Ils sont accessibles aux étudiants inscrits sans frais supplémentaires.

- De mi-septembre à mi-février, les étudiants peuvent :

- suivre la formation « brevets d'invention » et, de ce fait, acquérir une spécialisation complète en droit de la propriété industrielle. Le cycle long complet "Brevets d'invention" et "Marques, Dessins et Modèles" (deux semestres) pourra être éligible au bénéfice de la réduction de six mois de l'expérience professionnelle pour la préparation à l'Examen Européen de Qualification ;

- choisir d'acquérir une expérience professionnelle en tant que salariés ou stagiaires au sein d'un cabinet de conseil en propriété industrielle, d'un cabinet d'avocat ou au sein d'un service propriété industrielle d'une grande entreprise.

## Critères de recrutement

L'admission dans ce diplôme se fait sur dossier.

## Candidater

**La campagne de candidatures 2026-2027 se déroulera du 7 septembre au 29 novembre 2026.**

Les candidats doivent compléter un formulaire de candidature en ligne accessible [via ce lien](#). (activation du lien à partir du 7 septembre)

## Prérequis obligatoires

Ce diplôme étant indispensable pour se présenter à l'examen professionnel de qualification en vue de devenir conseils en propriété industrielle, le CEIPI a donc introduit dans ses pré-requis l'obligation mentionnée au 1° de l'article R. 421-1 du Code de la propriété intellectuelle; de ce fait les candidats doivent avoir validé un M1 de sciences, de droit privé, de sciences de gestion ou être titulaire d'un des diplômes mentionnés à l'article 1 de l'arrêté du 23 septembre 2004 (modifié) portant application des dispositions des articles R. 421-1, R. 421-2 et R. 421-5 à R. 421-8 du Code de la propriété intellectuelle.

Le Bureau du Conseil d'Administration peut prononcer l'admission sur dossier de candidats non titulaires d'un des diplômes visés par l'arrêté du 23 septembre 2004, dans la mesure où ces diplômes sont jugés équivalents et sous réserve que les candidats justifient d'une formation professionnelle antérieure suffisante dans le domaine de la propriété industrielle, en France ou à l'étranger.

Les étudiants doivent avoir une connaissance suffisante de la langue anglaise pour comprendre aisément les textes techniques correspondants à leur spécialité.

## Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend les enseignants-chercheurs du CEIPI et des professionnels du secteur de la propriété intellectuelle. Des représentants des principales associations et ordres professionnels de ce secteur sont également appelés à compléter l'équipe pédagogique.

La liste complète des intervenants est disponible dans l'annexe pédagogique accessible dans la section "documents".

- des droits de scolarité nationaux

#### **Réinscription au D.U. "Brevets d'invention" ou "Marques, Dessins et Modèles" :**

- en formation continue : 1 140€ (droits universitaires inclus)
- en formation initiale : 760€ (hors droits nationaux et CVEC)

#### **\* Tarifs soumis à validation du conseil d'administration de l'université de Strasbourg**

### Contacts

#### Responsable(s) pédagogique(s)

- [Yann Basire](#)

#### Autres contacts

#### Scolarité du CEIPI:

[E-mail](#)

[Standard téléphonique](#)

# Programme des enseignements

## Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "marques, dessins et modèles" - cycle long

Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "marques, dessins et modèles" - cycle long				
	CM	TD	TP	CI
UE1 - Droit international et droits étrangers	-	-	-	-
Introduction aux conventions internationales	3h	-	-	-
Conventions internationales marques, dessins & modèles	12h	-	-	-
UE2 - Droit des marques	-	-	-	-
Droit français et européen des marques	47h	-	-	-
Séminaires pratiques de droit français des marques	26h	-	-	-
Indications géographiques	7h	-	-	-
Noms de domaine	7h	-	-	-
Procédure	11h	-	-	-
Séminaire contrefaçon	7h	-	-	-
UE3 - Droit d'auteur	-	-	-	-
Droit d'auteur	7h	-	-	-
UE4 - Droit français et européen des dessins et modèles	-	-	-	-
Droit français et européen des dessins et modèles	39h	-	-	-
Séminaires pratiques D&M	7h	-	-	-
Droit comparé D&M	3h	-	-	-
Protection du folklore	3h	-	-	-
UE5 - Exploitation des marques, dessins et modèles	-	-	-	-
Contentieux des droits de propriété intellectuelle	7h	-	-	-
Concurrence déloyale	11h	-	-	-
UE 6 - Droit des contrats	-	-	-	-
Droit des contrats	20h	-	-	-
Séminaire pratique de droit des contrats	15h	-	-	-
UE7 - Pratique professionnelle	-	-	-	-
Déontologie	4h	-	-	-
Méthodologie	3h	-	-	-
Intelligence artificielle et propriété intellectuelle	6h	-	-	-